



Des équipes de la CSC-BIE se sont rendues dans près de 500 salons pour informer les travailleurs.

**COIFFURE**

**UNE ACTION POUR COUPER COURT AUX MALADIES DE LA PEAU**

Tous les deux ans, la CSC-Bâtiment industrie & énergie (CSC-BIE) mène une action de sensibilisation et de prévention en matière de santé et de sécurité dans les salons de coiffure de l'ensemble du pays. Cette année, elle s'attaque aux effets des produits cosmétiques et chimiques sur la santé des travailleurs de ce secteur où les femmes représentent plus de 80% du personnel.

Chaque jour, les travailleurs de la coiffure encourent des risques professionnels importants, notamment en matière d'exposition aux produits cosmétiques et chimiques. En Belgique, un quart d'entre eux se voient contraints de quitter prématurément leur métier, notamment à cause de maladies de la peau et d'allergies occasionnées par l'utilisation de ces produits au quotidien, souvent sans protection ni soins adéquats.

Le 21 septembre, des équipes composées de militants et de permanents de la CSC-BIE se sont rendues dans près de 500 salons de coiffure un peu partout en Belgique pour informer les travailleurs du secteur (ils sont 15.000) sur les risques qu'ils encourent dans l'exercice de leur profession et, plus précisément, sur les dermatoses et eczémas des mains. Des packs d'information comprenant une publication spéciale «*Faites-le 3 fois par*

*jour!*», divers dépliants et un flacon de crème hydratante pour les mains ont été distribués aux travailleurs rencontrés.

#### Hydrater ses mains trois fois par jour

Les maladies de la peau liées à l'usage intensif de produits cosmétiques constituent un problème important pour les travailleurs de la coiffure. La peau, une fois fragilisée, absorbe en effet les composants chimiques des produits cosmétiques ainsi que certains composants, comme le nickel par exemple, présents

dans les ciseaux, tondeuses et autres pinces. Sans compter le travail en milieu humide qui accentue encore plus le phénomène d'absorption.

Des produits comme les aérosols, l'ammoniaque ou les poudres colorantes, dont certaines particules restent en suspension dans l'air, risquent, quant à eux, d'être les déclencheurs de problèmes respiratoires: asthme, rhinites... Les troubles musculo-squelettiques (tendinites, maux de dos,...) constituent un autre type de

### Label bio: une piste intéressante mais inexplorée

En France, plus d'une centaine de salons de coiffure affichent un label bio. Ce label constitue une garantie que non seulement le salon s'engage en faveur du développement durable (économie d'eau, tri...), mais également que le bien-être des clients mais aussi celui des travailleurs est pris en considération. Il met en valeur les salons qui privilégient l'usage d'un matériel ergonomique, aèrent convenablement les locaux et utilisent des produits coiffants non toxiques.

Des salons de coiffure bio existent également en Belgique, mais cette mention (autoproclamée) ne fait pas référence

à une politique sanitaire spécifique au bénéfice des travailleurs. Pour François Laurent, secrétaire fédéral de la CSC-Bâtiment industrie & énergie (CSC-BIE) et porte-parole du secteur de la coiffure, la mise en place de ce type de label pourrait être intéressante en Belgique: «*Cela contribuerait à professionnaliser le secteur et à lui donner une image plus positive en identifiant les coiffeurs qui sont attentifs à la santé des travailleurs.*»

En attendant qu'un tel label voie éventuellement le jour, une liste des produits cosmétiques n'étant pas nocifs est proposée sur le site internet de la CSC-BIE ([www.cscbie.be](http://www.cscbie.be)).



## Gagnez un an de formation professionnelle!

La CSC-Bâtiment industrie & énergie (CSC-BIE) organise un concours destiné exclusivement aux coiffeurs. En jeu: un abonnement d'un an donnant accès à l'ensemble de l'offre de formation de Coach ASBL, son partenaire sectoriel de formation. Près de 50 bons de formation d'une valeur de 50 euros sont à remporter! Trois gagnants seront tirés au sort dans chaque fédération professionnelle de la CSC-BIE. Plus d'infos sur [www.cscbie.be](http://www.cscbie.be).

maladie auquel les travailleurs du secteur sont particulièrement exposés.

Enfin, Les femmes enceintes ou en âge de procréer constituent un groupe à risque particulier. L'utilisation régulière de produits cosmétiques lors des shampoings, des colorations ou des mèches est sus-

*Les maladies de la peau liées à l'usage intensif de produits cosmétiques constituent un problème important pour les travailleurs de la coiffure.*

pecte d'avoir un impact négatif tant sur les hommes que sur les femmes (fertilité amoindrie, avortement spontané, ménopause précoce,...) ou sur l'enfant à naître (malformation, retard de croissance, naissance prématurée,...).

À partir de 30 ans, on constate un turnover important dans le secteur. Si les raisons sont multiples (pénibilité physique, difficulté à combiner vie privée et horaires irréguliers...), les problèmes de santé, parmi lesquels les maladies de la peau, ont indubitablement leur part de responsabilité dans le choix des travailleurs de quitter le métier. Cette action bisannuelle est donc particulièrement importante pour informer les travailleurs quant aux risques qu'ils encourent en utilisant ces produits.

### Mieux protéger les coiffeurs

Et il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine. Les syndicats européens de la coiffure réclament d'ailleurs, auprès des autorités européennes, un plan de santé et de sécurité pour le secteur, plan qui passe par une politique de prévention et

le remplacement de certaines substances dangereuses (principe de substitution). Ils demandent également que des études toxicologiques soient menées pour analyser clairement les risques et légiférer sur base de résultats scientifiques.

Les fabricants de produits cosmétiques ont également une responsabilité et un rôle à jouer. Les syndicats demandent, à l'image des obligations légales qui sont imposées aux fabricants en matière d'évaluation des risques pour la santé des consommateurs, qu'ils se penchent également sur les risques pour les utilisateurs professionnels, ainsi que sur le développement de produits moins nocifs et de matériel de protection à l'usage des professionnels de la coiffure qui sont amenés à les utiliser de manière plus fréquente que les particuliers.

Sans conteste, l'information et une volonté politique, nationale et européenne, de mieux protéger les travailleurs du secteur constituent donc un enjeu important pour l'avenir sanitaire de la profession.

**Les fabricants de produits cosmétiques ont également un rôle à jouer.**



© Patrick Lefevre/Belpress.com

## NAMUR: LES COÛTS BANCAIRES, SOURCE DE PRÉCARITÉ

Le mercredi 17 octobre, Namur accueillera les activités de la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté. Parmi celles-ci, il faut pointer une grande manifestation en front commun syndical et associatif, et une matinée d'animations durant laquelle dix-sept ateliers seront organisés, chacun d'eux proposant une approche spécifique de la question de la réduction des inégalités. À cette occasion, les Travailleurs sans emploi (TSE) de la CSC organiseront un atelier consacré aux coûts bancaires abusifs. En plus de rechigner à appliquer le service bancaire de base (qui impose aux banques d'ouvrir un compte à vue à chaque citoyen qui en fait la demande, et de lui offrir la possibilité de recourir, pour un prix forfaitaire maximum, à un certain nombre d'opérations de base), les banques, en appliquant des frais à répétition, fragilisent encore un peu plus les personnes les plus pauvres. Plus d'infos sur [www.lacsc.be](http://www.lacsc.be).

## QUEL AVENIR SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR CHARLEROI?

La CSC de Charleroi-Sambre et Meuse a organisé, le 18 septembre, un débat sur le développement socio-économique de Charleroi. Un débat important en prélude aux élections communales. Préalablement au débat, toute les centrales professionnelles s'étaient réunies et avaient préparé des questions afin d'obliger les représentants des cinq listes représentées (PS, MR, Ecolo, PTB et C+) à répondre de manière concrète et programmatique. Tous ont reconnu les difficultés socio-économiques de la ville et les problèmes de pauvreté. Mais si les militants ne nient pas la volonté des autorités de relancer la ville, les propositions concrètes faites durant le débat pour améliorer le bien-être de la population étaient très faibles. Le comité sectoriel interpellera ces hommes politiques à l'issue des élections pour examiner avec eux la future déclaration de politique générale.